



MESSAGE A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES DE MUSIQUE

Dès le lundi 16 mars, toutes les écoles de musique du canton ont été fermées, et ni vos enfants, ni les professeurs ne peuvent désormais s'y rendre.

Dans ces circonstances exceptionnelles, et conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat, les cours individuels à distance vont remplacer les cours présentiels. Une grande partie des enseignants vont aussi pouvoir vous proposer des solutions pour les cours collectifs comme le solfège ou l'initiation musicale. Par contre en ce qui concerne les cours d'ensembles ou les ateliers, ils vont probablement devoir être annulés pour quelques semaines.

L'enseignement à distance sera différent, sans doute innovant, voir surprenant. Vous serez certainement aussi plus impliqués dans l'étude musicale, le cours étant donné votre environnement familial. Sachez néanmoins que les écoles vont tout mettre en œuvre pour encourager vos enfants à continuer leur apprentissage de la musique et à pratiquer leur instrument. D'ici quelques jours, si ce n'est déjà fait, les professeurs prendront contact avec vous et vous expliqueront comment ils souhaitent organiser leur enseignement dans les semaines à venir.

Nous vous remercions de leur faire bon accueil, et nous comptons sur votre engagement et votre solidarité pour traverser ensemble cette période compliquée.

Vous souhaitant à tous santé, force et courage pour les semaines à venir, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Christine Chevalley
Présidente du Conseil de Fondation

Sylvie Progin
Secrétaire générale